

THE LEBANESE SYSTEM: A CRITICAL REASSESSMENT
Conference organised by the Chiha Foundation and the Center for
Behavioral Research (AUB), 18-19 May 2001

**Le Liban et le processus de paix:
d'une situation de non-guerre à une situation de non-paix**

Samir Kassir
19 mai 2001

Disclaimer: Texte de l'intervention faite au colloque, à circulation restreinte. Pour toute publication, me prévenir, en vue d'ajouter l'appareil critique. Et dans le cas d'une publication qui ne serait pas immédiate, il faudra *impérativement* revoir ce texte pour éviter qu'il ne soit dépassé.

Le sujet qui m'a été assigné peut sembler aller de soi. Quoi de plus normal, *a priori*, que de chercher à questionner ce qui doit être une dimension primordiale de la vie nationale dans un pays de la ligne de front: en l'occurrence non seulement situé au cœur d'une zone de conflit depuis plus de cinquante ans parce que limitrophe de l'Etat d'Israël, mais surtout deux fois envahi par l'armée de ce dernier et continuant de subir les effets de l'occupation pendant 22 ans de parties substantielles de son territoire, sans parler des répercussions persistantes de la naissance même de cet Etat adverse, manifestées au Liban – comme en Syrie et en Jordanie – par la présence des réfugiés palestiniens de 1948 et de leurs descendants.

Pourtant, une difficulté méthodologique, qui est aussi politique, surgit dès que l'on commence à réfléchir sur le Liban *et* le processus de paix, dans la mesure où l'énoncé suggère que le Liban a été le sujet de sa propre histoire en regard de ce processus de paix. Or, depuis que le processus de paix au Moyen-Orient figure à l'ordre du jour des relations internationales, le Liban n'a été que très fugacement un sujet, bien plutôt un objet, et plus souvent un théâtre de substitution aux actes de la négociation proprement dite. Et encore n'a-t-il été un sujet éphémère que si l'on prend le processus de paix dans la définition extensive qui en situe le commencement au lendemain de la guerre d'Octobre.

Il faut, en effet, distinguer deux âges du processus de paix. Le premier, fort oublié, est celui de la conférence de Genève, avortée au moment même où elle s'ouvrit en 1974 mais demeurée pendant trois années l'horizon de l'activité diplomatique au Moyen-Orient. Le second, déjà en passe d'être oublié à son tour, est celui de la conférence de Madrid réunie voici bientôt dix ans pour être l'ombrelle des négociations bilatérales. Pour la commodité de l'historien – une fois n'est pas coutume – ces deux âges correspondent presque parfaitement à deux périodes de la vie du Liban: le temps de la guerre à partir de 1975, celui de l'après-guerre qui se confirme en 1991. Ou encore la période de l'Etat défaillant puis celle de l'Etat démissionnaire. Vingt-six ans écoulés où l'on serait bien en peine de penser le Liban comme sujet, qui plus est sous l'angle du conflit israélo-arabe ou des efforts déployés pour lui donner une solution négociée.

Voudrait-on analyser la position d'une diplomatie libanaise en situation de normalité à l'égard de la recherche de la paix, on ne disposerait en fait

que de la petite année 1974. Mais une telle analyse tournerait vite court dans la mesure où le premier processus de paix, centré autour de la conférence de Genève, ne se veut pas, même en théorie, aussi global que le sera le cycle de Madrid. Le Liban, bien que limitrophe d'Israël, ne paraît pas beaucoup plus concerné par la perspective des négociations que d'autres Etats arabes lointains. Malgré de nombreuses incursions israéliennes, souvent en profondeur (comme en septembre 1972), il n'a pas de territoire occupé, si l'on fait abstraction du cas bien précis des sept villages, et si l'on s'abstient de l'anticipation rétrospective, passez-moi l'expression, qui pourrait demain amener les gouvernants du jour à faire passer ceux d'hier en cour martiale pour haute trahison au motif qu'ils n'ont pas su obtenir la libanité des hameaux de Chebaa, à défaut de leur libération.

Et si c'est le président de la République libanaise qui s'exprime devant l'Assemblée générale de l'ONU, au lendemain du discours de Yasser Arafat, c'est au nom de tous ses pairs et non pas en fonction d'un agenda spécifiquement libanais. Six mois plus tard, presque jour pour jour, le Liban entre dans la guerre. Le processus de paix au Moyen-Orient ne peut plus être une priorité, même s'il est vrai que ses à-coups vont scander l'épreuve libanaise qui commence.

Pratiquement avortée, on l'a dit, au moment même où elle devait connaître son apogée avec la conférence de Genève, la recherche de la paix régionale n'en représente pas moins, en effet, l'arrière-fond sur lequel s'engagent les premiers affrontements libanais. C'est l'époque où, pour contrebalancer la focalisation kissingérienne sur le volet égypto-israélien, Hafez al-Assad caresse l'espoir de pouvoir se présenter comme le négociateur qui parlerait au nom de tout le front oriental, « quatre peuples, trois Etats », comme on disait parfois. Mais, avant la fin de l'été 1975, le deuxième accord égypto-israélien pour le désengagement des forces dans le Sinaï aura rendu presque caduque cette prétention qui, toutefois, cherchera à perdurer sous la forme de l'intervention militaire syrienne au Liban et de la tentative d'imposer la tutelle de Damas à l'OLP.

Après l'avènement de la nouvelle administration Carter aux Etats-Unis, qui coïncide avec la fin de la guerre dite des Deux ans, le processus de paix paraît promis à une relance et la conférence de Genève est de nouveau à l'ordre du jour. La visite de Sadate à Jérusalem, bien qu'initialement présentée comme une initiative tendant à réactiver Genève, va cependant consacrer le découplage des fronts et, par là, une hémiplegie du processus

de paix, si vous me passez l'expression. Pendant que, sur le front égypto-israélien, ce processus tourne à plein régime et balise le chemin de la paix séparée qui, après Camp David et Blair House, culminera dans le retrait final d'Israël du Sinâï en avril 1982, sur le front oriental, la solution négociée paraît remises aux calendes. Et c'est une situation de ni-guerre ni-paix qui s'installe durablement. Le Liban en sera le théâtre principal.

Au lendemain de la visite de Sadate à Jérusalem, il est déjà clair que la recherche d'une paix globale n'est plus à l'ordre du jour. Les accords-cadres de Camp David prétendent bien apporter un début de réponse, fût-elle biaisée et partielle, à la question palestinienne. Mais l'absence totale de répondant chez les Palestiniens des territoires occupés met en échec, dès le départ, cette tentative. Le conflit israélo-arabe continue donc, avec un déséquilibre des forces encore plus flagrant. Dans cette perspective, la conclusion des accords de Camp David confirme définitivement l'entrée du monde arabe dans une ère nouvelle qu'avait ouverte le voyage de Sadate ; elle plonge le système régional arabe dans une crise dont il ne sera pas près de sortir.

Pour le Liban, cette ère nouvelle a signifié l'invasion de son territoire en mars 1978, et le maintien d'une occupation déguisée, malgré le déploiement de la FINUL et la résolution 425. Mais elle s'est traduite aussi par un changement de posture de la Syrie. La déconnexion du front oriental affaiblit assurément cette dernière en termes militaires. Dans le même temps, elle y gagne en autonomie et peut désormais prétendre gérer solitairement ce front, avec à la fois l'appui soviétique et la bénédiction saoudienne. Dans cette optique, Camp David donne une actualité au thème de l'équilibre (*tawâzun*) stratégique. Cependant, l'élaboration de ce concept par les dirigeants syriens reste floue, puisqu'on ne saura jamais qui doit faire équilibre à Israël, le monde arabe tout entier, une alliance de quelques pays ou la Syrie seule. En tout état de cause, le thème de l'équilibre stratégique est mis au service d'une gestion minimaliste du front oriental et du conflit israélo-arabe. Pour les dirigeants syriens comme pour Sadate, mais d'une autre manière, la guerre de 1973 devait rester la dernière. En fait, le comportement syrien est une élaboration continue de l'adage attribué à Henry Kissinger : « Pas de guerre sans l'Égypte, pas de paix sans la Syrie. » Dès lors, la recherche de l'équilibre stratégique est un moyen de consolidation régionale pour la Syrie.

Dans cette période d'absorption des effets de Camp David, qui est aussi une période de gestation d'un nouvel ordre géopolitique, le Liban, privé

depuis plus de trois ans de défenses institutionnelles et sociales, voire morales, ne peut raisonnablement espérer échapper à la tourmente. Au contraire, il est le lieu où se matérialisent les principales lignes de clivage à l'œuvre dans la région et, plus encore, le lieu où la politique régionale peut s'exercer dans sa vérité en dehors des contraintes diplomatiques — ce qui en fait plus que jamais un espace de règlements de comptes entre puissances régionales par milices clientes interposées. Surtout, il est plus que jamais le seul espace possible du conflit israélo-arabe.

Que le Liban fût l'espace quasi-exclusif du conflit israélo-arabe n'était pas chose nouvelle puisque le front égyptien était neutralisé par Sadate depuis 1973 et que, sur le Golan, le *modus vivendi* syro-israélien n'avait pas été remis en cause depuis 1974. La nouveauté venait des modalités de la neutralisation du Sinaï, désormais sous garantie américaine, qui rendent beaucoup plus risquée pour la Syrie la rupture du statu quo sur le Golan. Il en va de même pour Israël, trop avantagé par la neutralisation de l'Égypte pour vouloir remettre en cause cet acquis et dissuadé de la tentation qu'il peut avoir de pousser son avantage dans un choc frontal avec la Syrie par crainte qu'un bouleversement de l'équilibre régional ait des répercussions propres à fragiliser le processus de Camp David. En tout état de cause, les calculs américains n'encouragent aucunement à ce stade une aventure israélienne contre la Syrie, et certainement pas en territoire syrien.

En conséquence, les rapports de dissuasion, ou le dialogue de la dissuasion décrit par Yair Evron, ne peuvent se matérialiser qu'au Liban. C'est là que se démontre quotidiennement la supériorité militaire israélienne. C'est là aussi que l'OLP peut être combattue, avec l'espoir que les Palestiniens vivant sous occupation finiront par perdre leur référence politique nationale et par se plier au cadre de Camp David. D'où l'emploi de moyens dont l'ampleur montre bien qu'il ne s'agit pas de réactions à un problème de « sécurité courante », donc de représailles, mais de calculs de sécurité stratégique. C'est là encore que s'exprime la volonté israélienne de peser sur tout l'équilibre régional, en se servant de Camp David comme d'un jalon à reproduire avec d'autres pays. Menahem Begin invite d'ailleurs publiquement le président Sarkis à se rendre à Jérusalem pour y conclure un traité de paix (7 mai 1979). Cette intention sera évidemment encore plus explicite au moment de l'invasion de juin 1982. Elle se traduira dans les pressions en tous genres exercées sur le pouvoir libanais, après la sortie de l'OLP de Beyrouth, pour parvenir à un accord bilatéral. Ce qui sera fait avec l'accord du 17 mai, quoique dans des limites qui demeurent fort en-deçà des

prétentions israéliennes initiales et dans des conditions qui rendront inapplicable le texte signé sous l'égide américaine.

Durant toute la période qui va de 1978 à 1982, la précarité de la position libanaise et la volonté d'échapper au statut d'objet du conflit israélo-arabe et d'espace de dérivation du processus de paix poussent la diplomatie libanaise à se doter d'une doctrine qui, centrée autour de la résolution 425, tend à isoler la recherche d'une solution à la crise libanaise en général et à l'occupation israélienne en particulier du contexte général du conflit israélo-arabe et du processus de paix, si latent fût-il – ou faudrait-il dire *parce que* latent. Cette position consiste précisément à assumer l'incapacité du Liban à être un acteur tant soit peu autonome du processus de paix. Elle perdurera après l'intermède de l'accord du 17 mai qui, d'ailleurs, ne s'écartait pas sur le fond de cette doctrine. Il est vrai aussi que les années 80 sont le creux de la vague pour la recherche d'une paix israélo-arabe négociée.

Mais le grand paradoxe, on le constatera quand Georges Bush et James Baker chercheront à donner une deuxième vie au processus de paix, après la guerre du Golfe, c'est que la position libanaise ne résistera pas à la relance des efforts de règlement pacifique.

Un tel paradoxe s'explique évidemment par le couplage des deux volets syro-israélien et libano-israélien, le fameux *talazum al-masarayn*, au cours des années 90. Mais il n'est que juste de noter que les appréhensions libanaises se sont fait jour avant même l'apparition de ce concept. On se souvient à cet égard des réserves qui s'étaient exprimées au moment de répondre à l'invitation de Madrid, et tout particulièrement chez Salim Hoss, alors chef du gouvernement. On se souvient aussi que la position qui en était résulté (se rendre aux négociations non pour négocier l'application de la 425 mais seulement pour l'obtenir) était apparu assez vite intenable au moment où l'enjeu était la paix juste et globale (*'adil wa châmil*).

Dans un premier temps, toutefois, l'absence de véritable coordination entre les différents acteurs arabes de la négociation profite à cette diplomatie libanaise hantée par le désir de rester à l'écart du règlement pacifique pour tout ce qui ne concernerait pas la 425. Le boycott par le Liban de la première session des négociations multilatérales à Moscou, décidé certes à la demande de la Syrie (comme une sorte de brouillon du *talazum* à venir) convenait d'ailleurs fort bien au maintien de l'ambiguïté initiale consistant à être partie prenante aux négociations mais sans l'être complètement.

Comment passe-t-on ensuite de l'attachement quasiment obsessionnel à la résolution 425, comme seul fondement de la présence du Liban à Madrid et Washington, au troc qui sera fait avec la 242? Car tel était le sens profond du *talazum* : accepter, fût-ce involontairement, le principe de l'échange de la terre contre la paix après s'en être tenu si longtemps à l'écart.

Ce renversement, on peut sans doute le situer en 1993, et plus précisément au printemps de cette année-là, après la neuvième session des négociations bilatérales libano-israéliennes et la publication du document de travail israélien (qui a entraîné la suspension du *Safir*). Cette épisode, suivi par la crise qui, en arrière-scène, aboutit à la démission de l'ambassadeur du Liban à Washington, Simon Karam, suggère que le pouvoir libanais et peut-être le pouvoir syrien n'avaient pas encore totalement renoncé à expérimenter la piste d'une application graduelle de la 425, éventuellement comme *confidence-building measure*, ce qui aurait été une manière autrement efficace et équilibrée de pratiquer la coordination entre les deux pays. Soit dit en passant, il est risible d'entendre aujourd'hui les apologistes du tout-résistance se gausser de l'échec des options diplomatiques graduelles à obtenir la libération du Sud quand tout a été fait pour empêcher ces options d'être retenues.

Quoi qu'il en soit, on peut noter que le baptême du feu du *talazum* interviendra à ce moment-là non pas à l'initiative des Syriens, encore moins des Libanais, mais des Israéliens. Avec « l'invasion aérienne », ainsi qu'on a appelé l'attaque israélienne de juillet 1993, Israël semblait prendre acte du pari de la Syrie sur la Résistance, considérée comme un moyen d'améliorer sa posture de négociation. Car même si Damas n'avait pas paru pressé d'obtenir un progrès du volet syro-israélien, jusqu'à paraître davantage intéressé par la négociation en soi davantage que par son résultat, il faut se rappeler la compétition qui existait entre le volet syrien et le volet palestinien. Cette compétition, Itzhak Rabin la tranchera après l'avoir alimentée, en acceptant de souscrire à la logique de l'accord d'Oslo à laquelle l'invitait Shimon Pérès, mais non sans avoir déployé une dernière tentative pour sonder les intentions syriennes par le biais du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher.

C'est à ce moment-là que le *talazum* devient ce que nous connaissons, un des totems de la langue de bois nationale, une thèse par avance supérieure à tout autre, un facteur intangible, quelles que soient les options, avec lequel doivent composer tous ceux qui veulent réactiver, pour le meilleur et pour le pire, le processus de paix. Cette fonction du *talazum*, on en appréciera

l'efficace lors du deuxième baptême du feu que sera l'agression israélienne d'avril 1996. On se souvient de la manchette du *Safir* qui se voulait, qui sait? apologétique mais qui fut si criante de vérité (le sang du Liban rassemble le monde entier à Damas). De fait, cette courte guerre d'usure israélienne contre l'infrastructure du pays se solde, après la faute de Cana – faute aux yeux des Américains et des Européens, voire des Israéliens – par un mécanisme de régulation du conflit au Sud qui intègre le *talazum* dans son mode de fonctionnement, avec la participation de la Syrie à la commission de l'arrangement d'avril. Pour la première fois, la Syrie assume une responsabilité officielle et déclarée en regard de la situation au Sud.

Déjà incapable ou insoucieux d'être un sujet du processus de paix, l'Etat libanais, bien que sorti de sa guerre intérieure et restauré dans ses fonctions de souveraineté, assume dès lors son effacement diplomatique. D'où le peu qu'il lui reste à dire quand se pose, pour la première fois de manière sérieuse, la question du retrait israélien.

Ici, on ne peut manquer d'apprécier, même s'il faut pour cela une bonne dose de cynisme, l'admirable geste tactique de la Syrie qui, à partir de presque rien ou, en tout cas, de quelque chose de quasi-immatériel, renouvelle sa base de puissance. Mais ce geste reste fragile, insuffisant à consacrer cette base de puissance dès lors qu'Israël commence à envisager de rompre le lien immatériel qui la fonde, en faisant la petite révolution copernicienne qui lui permet d'accepter la résolution 425 (sous le gouvernement Netanyahu) puis de fixer une date pour le retrait israélien (sous le gouvernement Barak). En vérité, si tout cela ne se nourrissait pas des tragédies libanaises, et si nous pouvions nous offrir le luxe d'en être les spectateurs à distance, il faudrait ranger les deux mouvements, le syrien et l'israélien, qui tous deux s'apparentent à certains arts martiaux asiatiques davantage peut-être qu'au jeu d'échecs, parmi les morceaux d'anthologie de l'art de la guerre. Ou plutôt de l'art d'éluder la guerre aussi bien que la paix.

Ce pas de deux était même d'autant plus appréciable qu'il avait pour conséquence la fin de l'occupation du Sud. Las! Après avoir donné le spectacle désespérant d'un Etat qui hésite à recouvrer l'intégrité de son territoire, le génie libanais n'aura de cesse de grignoter, centimètre par centimètre, l'immense acquis qu'a été le retour du Sud à la liberté. Je dis génie parce qu'il en faut pour faire de quelques arpents de terre oubliés pendant des décennies le 17^e parallèle d'un Vietnam anachronique. Mais je dis aussi génie, parce qu'au moment où tant de doutes pèsent, à tort ou à raison, sur la finalité des relations privilégiées syro-libanaises, ce n'est pas

rien de porter la Syrie à rendre ou à céder – peu importe - un bout de territoire que ses cartes de géographie inscrivent comme sien.

Mince consolation, quand même.